

# Maintien du moratoire, un premier pas

Par Corinne LEPAGE, présidente du CRII-GEN et ancienne ministre de l'environnement

Publié le 31/10/2002

Le refus de lever le moratoire par les Conseils des Ministres de l'Agriculture et de l'Environnement, nonobstant les pressions de la Commission, a bien évidemment réjoui tous ceux qui avaient combattu la levée du moratoire. Néanmoins, non seulement plus que jamais la vigilance et la mobilisation sont de rigueur mais surtout la décision prise sur l'importation d'une part, et les débats autour de l'étiquetage et des seuils d'autre part, restent préoccupants.

Tout d'abord, il est apparu très clairement dans les déclarations faites par un certain nombre des ministres qu'il ne s'agissait que d'une décision temporaire et que la levée du moratoire était finalement inéluctable.

Or, tant que les études qui ont été réclamées par le CRII GEN depuis plus d'un an et dont la nécessité a été admise par l'AFFSA, relatives aux effets en terme de santé publique des OGM ne seront pas engagées, tant que l'on refusera de tester leurs effets sur le bétail, on ne peut que rester opposé à la levée de tout moratoire sur la mise en culture commerciale de plantes génétiquement modifiées. Du reste, l'application du principe de précaution mais aussi le strict respect de la directive communautaire pourraient conduire à exclure toute mise en culture tant que ces effets à long terme ne sont pas connus. Malheureusement, ce n'est pas dans cette voie que semblent s'orienter les Conseils des Ministres aiguillonnés en cela par la Commission.

Tout d'abord, les désaccords sur les questions de seuils et d'étiquetage laissent craindre que les pressions américaines poussent dans le sens du laxisme. Or, cette question de seuils est essentielle : plus le seuil sera bas, plus les possibilités de maintenir des filières non OGM, tout comme la possibilité de l'agriculture biologique, seront réelles. Manifestement l'existence d'une agriculture biologique, c'est-à-dire une alternative à l'agriculture intensive et aux OGM, devient insupportable aux agro-semenciers. Dès lors, la défense de l'agriculture biologique s'impose non seulement pour elle-même, mais, au delà pour éviter une généralisation sans limite des OGM et de l'agriculture intensive.

Dans la course contre la montre qui est engagée, il est clair que le maintien du moratoire constitue un échec pour les promoteurs des OGM qui n'avaient pourtant pas lésiné sur les moyens pour en obtenir la levée. Néanmoins, elle ne constitue pas un succès définitif pour tous ceux qui défendent le principe de précaution. Restons mobilisés et vigilants.